

La halakha à l'épreuve du pouvoir

Sifri Bamidbar, 157:5	
(Nombres, 31:7) "Et ils firent la guerre à Midian" : Ils l'entourèrent de quatre côtés. R. Nathan dit : Ils ont laissé un quatrième côté pour qu'ils puissent fuir.	ויצבאו על מדין - הקיפוה מד' רוחותיה. ר' נתן אומר: נתן להם רוח רביעית כדי שיברחו

- Relisez Nombres 31 :7-18 ? Quel genre de guerre est la guerre contre Midian ? En quoi est-il surprenant d'en tirer une règle de modération ?
- Le Sifri présente deux avis, Sur quoi portent-ils exactement ? S'agit-il d'un désaccord sur les faits ou sur la manière de lire le verset ?

Maimonide, <i>Mishne Torah</i>, Loi Relatives aux Rois et à leurs guerres 6:7	
Lorsqu'on assiège une ville pour la conquérir, on ne doit pas l'entourer sur les quatre côtés, mais seulement sur trois. Il faut laisser un espace pour que les habitants puissent fuir et pour que tous ceux qui le désirent puissent s'échapper et sauver leurs vies, comme il est écrit (Nombres 31:7) : "Ils firent la guerre à Midian comme Dieu l'avait ordonné à Moïse". Selon la tradition, il leur a ordonné d'organiser le siège comme décrit ci-dessus.	כשצריך על עיר לתפשה. אין מקיפין אותה מארבע רוחותיה אלא משלש רוחותיה. ומניחין מקום לבורח ולכל מי שירצה להמלט על נפשו. שנאמר 'וַיִּצְבְּאוּ עַל מִדְיָן כְּאֲשֶׁר צִוָּה ה' אֶת מֹשֶׁה'. מפי השמועה למדו שבבכר צוהו

- Maïmonide donne-t-il une raison à la règle qu'il énonce ? Que dit son silence ?
- Qui est visé par l'expression « tous ceux qui le désirent » ? Les combattants, les civils, les deux ?

Commentaire de Nahmanide au Sefer Hamitsvot (Livre des Commandements), Les mitsvot positives oubliées, 5	
C'est l'obligation positive qui nous a été faite, lorsque nous faisons le siège d'une ville de laisser un des côtés ouverts sans siège afin que ceux qui le veulent puisse s'échapper. De ce commandement nous apprenons à nous comporter avec miséricorde y compris avec nos ennemis en période de guerre, Une autre des raisons de ce commandement est	שנצטוונו כשנצור על עיר להניח אחת מן הרוחות בלי מצור שאם ירצו לברוח יהיה להם דרך לנוס משם כי בזה נלמוד להתנהג בחמלה אפילו עם אויבינו בעת המלחמה, ובו עוד תקון שנפתח להם פתח שיברחו ולא יתחזקו

<p>qu'en ouvrant le siège, on les incite à s'enfuir et à ne pas se renforcer (à se battre) contre nous. Comme il est dit : Ils firent la guerre à Midian comme Dieu l'avait ordonné à Moïse, et le Sifri a commenté : Ils l'ont entouré de trois côtés et Rabbi Natan a dit : laisse-leur un quatrième côté ouvert afin qu'ils puissent s'enfuir. Et cela ne constitue pas seulement une obligation limitée à cette guerre contre Midian mais elle est une obligation pour toutes les générations pour toutes les guerres de choix et le Rav (Maimonide) a écrit ainsi dans sa grande œuvre dans la section des Lois concernant les rois et leurs guerres.</p>	<p>לקראתנו. שנאמר ויצבאו על מדין כאשר צוה ה' את משה ודרשו בספרי הקיפוח משלש רוחותיה ר' נתן אומר תן להם רוח רביעית שיברחו. ואין זו מצות שעה במדין אבל היא מצוה לדורות בכל מלחמות הרשות, וכ"כ הרב בחבורו הגדול בהלכות מלכים ומלחמותיהם:</p>
--	---

- Nahmanide donne deux raisons au commandement. Lesquelles ? Sont-elles compatibles entre elles ?
- Que signifie « apprendre à se conduire avec miséricorde, y compris avec nos ennemis » ? Un commandement peut-il éduquer un sentiment ?
- Pourquoi Nahmanide insiste-t-il pour que ce soit une obligation « pour toutes les générations », et non une règle propre à la guerre contre Midian ?

<p>Meïr Simha Hakohen de Dvinsk, Meshekh Hokhma , sur la péricope Matot, 21</p>	
<p>« Ils firent la guerre à Midian comme Dieu l'avait ordonné à Moïse. » Dans le (commentaire au) livre des commandements, Nahmanide compte ceci comme un commandement positif (contrairement à Maimonide) en se basant sur le fait que dans Sifri, les Sages en déduisent que l'ennemi ne doit pas être entouré de quatre côtés « comme l'a ordonné Dieu à Moïse. » La raison de leur opposition tient dans le fait que Nahmanide, le Ramban, était d'avis que, de la même façon que c'est un commandement de rechercher la paix, de même, c'est un commandement de leur laisser un côté pour fuir afin qu'ils puissent sauver leur vie. Maimonide cependant, ne compte pas cela comme un commandement positif, car il estime qu'il s'agit</p>	<p>ויצבאו על מדין כאשר צוה ד' את משה. הרמב"ן בספר המצות מנה מ"ע הך דדריש בספרי כאשר צוה ד' את משה שלא הקיפו אותה מד רוחותיה. וטעם פלוגתתן, הרמב"ן סובר דכמו דהיה מצוה לבקש לשלום, כן הוא מצוה לחוס על נפשם ולהניח להם איזה צד להציל נפשם ולהניח צד אחד פנוי להיות להם מקום לברוח, אבל הרמב"ם סובר, דהוא אופן מאופני המלחמה היינו למוד בחקות המלחמה, שאם יקיפו אותם מכל צד, ומהתיאשם בחייהם כי יפלו ביד צר יעמדו על נפשם בכל</p>

<p>d'une stratégie de guerre que l'on apprend des usages de la guerre que si on en cerce l'ennemi de tous les côtés, cela peut l'inciter à désespérer de tomber captif de son ennemi, et il serait fortifié et pourrait combattre vaillamment de toutes ses dernières forces, comme on a pu le voir dans l'histoire, que la grandeur du désespoir est proportionnel à la grandeur de la victoire. Si on ne laisse à l'ennemi aucun moyen de sauver sa peau, il n'acceptera pas de mourir de loin sans se battre et c'est pour cela qu'il n'était pas pertinent pour lui de compter cela comme commandement.</p>	<p>שארית כחם ויוכלו לעשות חיל, באשר ידוע בקורות העתים שכמה פעמים בא מגודל היאוש הנצוח הגדול, לא כן אם יהיה להם אופן להציל את נפשם אז לא ישליכו נפשותם מרחוק ויברחו וא"כ אין זה שייך למצוה</p>
---	---

- Selon le Meshekh Hokhma, pourquoi Maïmonide ne compte-t-il pas cette règle parmi les commandements ?
- « La grandeur du désespoir est proportionnelle à la grandeur de la victoire. » Expliquez cette phrase. Connaissez-vous des exemples historiques ?
- Selon le Meshekh Hokhma, Nahmanide rapproche cette règle de l'obligation de rechercher la paix avant la guerre (voir Deutéronome 20, 10). Qu'est-ce que ce rapprochement dit de sa conception de la guerre ?

Bibliographie pour aller plus loin :

- Arye Edrei, « Law, Interpretation, and Ideology : The Renewal of Jewish Laws of War in The State of Israel », *Cardozo Law Review* 28, 2006, p.187-227
- Chaim Saiman, *Halakhah : The Rabbinic Idea of Law*, Princeton University Press, 2018
- Michael Walzer, « War and Peace in The Jewish Tradition », in *The Ethics of War and Peace*, Terry Nardin (ed.), Princeton University Press, 1998, p.108-109